

<u>Date limite de dépôt</u> 15 mars 2026	<i>Cadre réservé à l'administration</i> Date de réception du dossier :
--	---

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Exercice 2026

Cochez ci-dessous la case correspondante au cas de votre association

<input type="checkbox"/> renouvellement
<input type="checkbox"/> 1^{ère} demande (<i>vous n'avez pas reçu de subvention de la Municipalité depuis 2024</i>)

Nom de l'association (en toutes lettres) :

.....
.....

Objet de la demande de subvention (*cochez la case correspondante*)

<input type="checkbox"/> Pour le fonctionnement de l'association
<input type="checkbox"/> Pour l'investissement *
<input type="checkbox"/> Pour un évènement (manifestation, tournoi...)

** joindre les copies des devis*

Montant de la subvention demandée : €

FICHE SIGNALTIQUE DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association en toutes lettres :

.....
.....

N°Siret :.....

Objet officiel de votre association (texte du Journal Officiel)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Adresse du siège social :

.....
.....

Adresse courrier (si différente) :

.....
.....

Représentants de l'association (membres du bureau)

	Nom/Prénom	Téléphone/Fax	e-mail
Président			
Trésorier			
Secrétaire			

Vie de l'association

Date de la dernière Assemblée Générale :
Nombre d'adhérents :

Bénéficiez-vous d'une aide en nature ? (prêts de locaux, de matériel,...) si oui laquelle ?

.....
.....

PROJET CLUB

Travailler sur un projet de club permet entre autres de favoriser l'engagement des personnes bénévoles et de faire partager les valeurs de l'association.

FORMATION Citez les actions que vous mettez en place pour améliorer vos rôles de formateur, d'animateur, d'organisateur et de dirigeant de club

.....
.....
.....
.....

Citez les actions que vous menez pour éduquer les jeunes aux valeurs du sport en mettant en avant l'éthique et l'honnêteté sportive

.....
.....
.....

EDUCATION ET RÔLE SOCIAL Mettez-vous en place auprès notamment des jeunes des actions favorisant les thèmes suivant au sein de l'association ? Si oui développez

- La santé
 - Le développement durable
 - La protection de l'environnement
 - L'aide aux personnes handicapées
 - Le développement des sections féminines
 - La prévention des incivilités
 - La lutte contre les discriminations

ECONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

Nombre de licenciés club :

Montant moyen d'une cotisation :

Nombre de salariés :

Citez les actions ou les projets que vous mettez en place favorisant :

- L'image positive de Seillons-Source-d'Argens (ressenti, rayonnement...)
 - Le développement économique des entreprises du village
 - L'animation du village
 - L'accès au club pour le plus grand nombre

PERSPECTIVES En restant réaliste quels sont les moyens qui vous manquent à l'heure actuelle pour réaliser votre projet de club (moyens humains, structures, communication, fonds...)?

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION – Année 2025

Activités de l'association

Merci de bien vouloir décrire de façon synthétique vos activités habituelles :

date de début de l'exercice :

date de fin de l'exercice :

BUDGET PRÉVISIONNEL FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Date de(s) la manifestation(s) :

Merci de bien vouloir décrire de façon synthétique votre (vos) projet (s) :

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes affectées à l'action ou à l'investissement		Ressources directes affectées à l'action ou à l'investissement	
Achats de matières et marchandises		Subventions d'exploitation	
Services extérieurs		Subvention demandée	
Impôts et taxes		Dont Région	
Charges de personnel		Communauté de Communes	
		Autres	
Charges financières			
Dotations aux amortissements		TOTAL DES PRODUITS	
Charges indirectes affectées à l'action ou à l'investissement		Ressources indirectes affectées à l'action ou à l'investissement	
Quote-part de charges fixes de fonctionnement		Quote-part de cotisations des membres	
Quote-part de frais financiers			
Autres		Autres	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Cette partie doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, *(nom, prénom)*

.....

Représentant(e) légal(e) de l'association, en qualité de

.....

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et des paiements afférents,
- Certifie exact l'ensemble des informations fournies et annexées dans le cadre du dossier de demande de subvention à la Commune de Seillons-Source-d'Argens,
- M'engage à fournir à la Commune de Seillons-Source-d'Argens tous les documents complémentaires qui lui paraîtront utiles.

Fait, le à

Signature :

INFORMATIONS RELATIVES AU DOSSIER DE SUBVENTION

Dans tous les cas, vous devrez joindre **IMPÉRATIVEMENT** à votre demande :

- Le dossier de demande de subvention dûment complété et signé
- La copie du procès-verbal de la dernière réunion de l'assemblée générale,
- Pour les demandes liées à un investissement, un descriptif des travaux envisagés ainsi que les devis estimatifs (TTC) établis par les fournisseurs correspondant au montant total des dépenses d'investissements mentionnées dans votre plan de financement.

Ainsi que :

Si vous n'avez pas reçu de subvention de la commune de Seillons-Source-d'Argens depuis 2024	Si vous avez reçu une subvention de la commune de Seillons-Source-d'Argens en 2025 – En cas de modification UNIQUEMENT
<ul style="list-style-type: none">▪ Les statuts de votre association▪ Le récépissé de dépôt en préfecture▪ L'extrait du Journal Officiel	<ul style="list-style-type: none">▪ Les statuts de votre association▪ la copie de l'annonce au Journal Officiel

Tout dossier INCOMPLET ne pourra être instruit.

Par ailleurs nous vous rappelons que l'octroi d'une subvention ou son renouvellement n'est pas automatique : il appartient donc à l'association et à elle seule, d'en faire la demande sur présentation d'un dossier. Une subvention peut donc ne pas être attribuée alors même qu'elle l'avait été pour une demande similaire l'année précédente.

Tout retard dans le dépôt du dossier entraîne le rejet de la demande ou un retard d'instruction. Toute subvention versée pour un projet, non utilisée, partiellement ou globalement devra être impérativement reversée à la Commune de Seillons-Source-d'Argens dans un délai maximal de 3 mois qui suit la clôture de l'exercice comptable (instruction ministérielle du 5 août 1988).

OU DEPOSER VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ?

Les dossiers pourront être déposés en Mairie aux horaires d'ouvertures soit :

Le matin, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h

Ils peuvent également être adressés par courrier à :

MAIRIE
Hôtel de ville
Place Gabriel Péri
83470 Seillons-Source-d'Argens

Ou de manière dématérialisée sur l'adresse électronique : p.anton@mairie-de-seillons.fr

Quel que soit le mode de dépôt choisi, il est impératif de retourner votre dossier de demande de subvention **avant le 15 MARS 2026** (un dossier par association).

Vous serez informé par courrier de la décision du Conseil Municipal concernant le montant alloué, ou directement lors du Conseil Municipal du vote du budget se tenant plus tard le 15 avril chaque année.

N'hésitez pas à consulter Mr Gilles COLLETTE pour toute aide : gilles.collette@wanadoo.fr